



<p><b>Préparation aux concours internes et examens professionnels :</b> <b>Devoirs d'entraînement</b></p>	<p><b>inscriptions possibles tout au long de l'année</b></p>
<p>Public</p>	<p>Tout agent préparant un concours interne ou examen professionnel comportant une épreuve écrite de cas pratique avec mise en situation ou de note administrative</p> <p><u>Pré-requis</u> : avoir suivi une formation à la méthodologie</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Ce dispositif est un <b>complément aux formations à la méthodologie</b> de certaines épreuves écrites.</p> <p>Il permet de consolider les acquis méthodologiques par la réalisation d'entraînement (idéalement en situation d'examen)</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le dispositif de devoirs d'entraînement comporte <b>4 devoirs que chaque stagiaire réalise à son rythme</b>. Les devoirs sont téléchargeables sur une plateforme extranet dont le lien est communiqué aux stagiaires à l'inscription.</p> <p>Trois types de devoirs sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>le cas pratique</b> à partir d'un dossier documentaire et mettant le candidat en situation professionnelle : correspondant aux épreuves des concours interne et examens professionnels de secrétaire administratif de classe normale et de classe supérieure,</li><li>- <b>la note administrative ou note à propositions</b> à partir d'un dossier documentaire et mettant le candidat en situation professionnelle : correspond aux épreuves des concours interne et examens professionnels de secrétaire administratif de classe exceptionnelle et d'attaché.</li><li>- <b>L'épreuve écrite du concours d'entrée aux IRA</b> : cas pratique dont la résolution prend la forme d'une note argumentée visant à introduire les propositions du candidat. Les propositions prennent la forme de documents annexes opérationnels de son choix.</li></ul> <p>Il s'agit d'annales ou de sujets conçus spécifiquement pour cette préparation.</p>
<p>Méthodes pédagogiques</p>	<p>Les stagiaires sélectionnent 4 des 8 à 10 sujets proposés et adressent par mail à l'IRA leurs copies manuscrites (au stylo noir) scannées en un seul fichier PDF.</p> <p>Les copies corrigées, accompagnées de <b>fiches individuelles</b> d'observations, de pistes d'amélioration, sont retournées par mail aux stagiaires.</p>
<p>Lieu du stage</p>	<p>Par correspondance</p>
<p>Correcteurs</p>	<p>Intervenants internes – IRA de Metz</p>
<p>Contact</p>	<p>Direction de la formation continue et des coopérations Tél. : 03 87 75 93 36 – fpci@ira-metz.gouv.fr</p>
<p>Prix</p>	<p>Le prix du pack de 4 corrections de devoirs est fixé à <b>150 euros</b> payable par l'agent ou par son administration.</p> <p><b>Aucune division du pack n'est prévue.</b></p>